



# PLAN DE COMMUNAUTÉ 2025-2030

DIDS de la Haute-Gaspésie





# TABLE DES MATIÈRES

## **SECTION 1. Présentation de la DIDS ..... p.5**

- 1.1 Historique de la démarche
- 1.2 La DIDS

## **SECTION 2. Planification stratégique 2025-2030 ..... p.9**

- 2.1 Portrait
- 2.2 Présentation des espaces  
de concertation

## **PLAN DE COMMUNAUTÉ 2025-2030 ♥ DIDS de la Haute-Gaspésie**

## **SECTION 3. Gouvernance ..... p.31**

- 3.1 Les instances de la DIDS
- 3.2 Processus de décision  
en Grande Assemblée
- 3.3 Processus de prise de décisions  
en Chantiers
- 3.4 Processus de prise de décisions  
en Comité stratégique

## **SECTION 4. Plan d'action annuel ..... p.39**

- 4.1 Description du plan d'action annuel
- 4.2 Élaboration du plan d'action annuel

## **SECTION 5. Annexes ..... p.45**





**SECTION 1.**  
**Présentation**  
**de la DIDS**

## 1.1 Historique de la démarche

### **LA DÉMARCHE INTÉGRÉE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DIDS) DE LA HAUTE-GASPÉSIE EST UN ESPACE DE**

**CONCERTATION INTERSECTORIEL** bien établi, qui a vu le jour en 2012 et qui regroupe plus d'une quarantaine d'organisations de différents milieux de toute la MRC (institutionnels, communautaires, scolaires, économiques et municipaux) autour d'enjeux communs en matière de développement social. La DIDS est un maillon important du développement global de la Haute-Gaspésie puisqu'elle fait référence aux conditions de vie de l'ensemble des individus (de 0 à 100 ans).

### **LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EST COMPLÉMENTAIRE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. IL CONTRIBUE À**

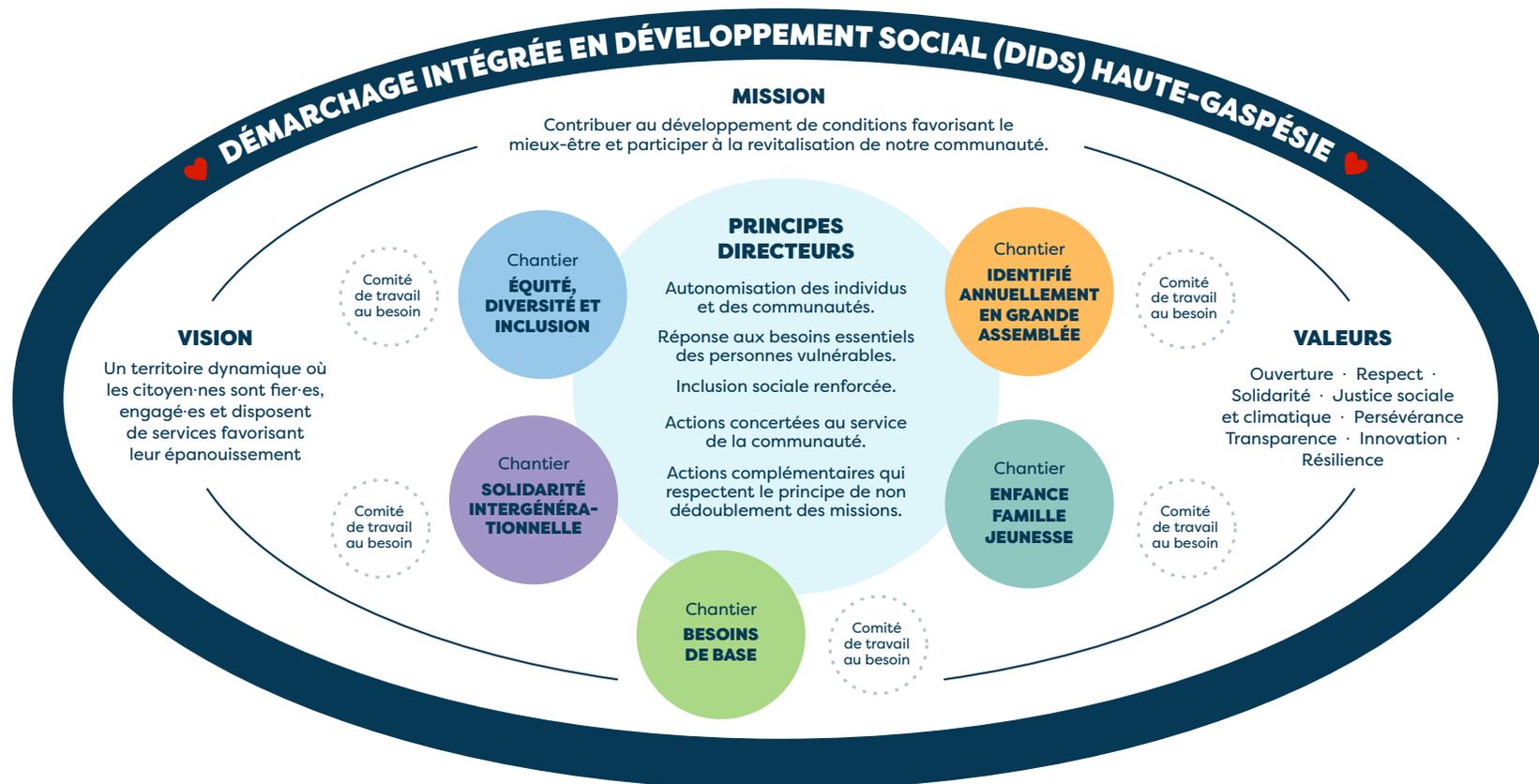
**L'EMPOWERMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF**, défiant les grands enjeux du territoire tels que la démographie, la scolarisation, le vieillissement de la population, la santé et le mieux-être des citoyen·nes.



## 1.2 La DIDS

La Démarche intégrée en développement social (DIDS) de la Haute-Gaspésie est une **DÉMARCHÉ DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE** qui vise à améliorer les conditions de vie de la population en misant sur la collaboration, l'engagement et la solidarité. Cette infographie présente les éléments clés de la DIDS : sa mission, sa vision, ses valeurs fondamentales ainsi que ses espaces de concertations (chantiers).

Les **PRINCIPES DIRECTEURS** sont au cœur de la démarche. Ils servent de guide au processus de priorisation des actions et orientent les concertations.







**SECTION 2.**  
**Planification**  
**stratégique**  
**2025-2030**



## ■ LES DÉSERTS ALIMENTAIRES : UN EXEMPLE QUANT À L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

En GÎM, c'est près de 36% de la population qui habite des secteurs pouvant être considérés comme des déserts alimentaires (secteurs où il y a, à la fois, un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation, et qui sont défavorisés sur le plan socio-économique). Alors que pour l'ensemble du Québec, c'est 5,7% de population qui vit cette réalité.

SOURCE : Institut national de la santé publique du Québec, Rapport sur l'accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions, 2013.



### Manque de données probantes

Les données sur l'accès à l'alimentation datent déjà de plus de dix ans. Malheureusement, aucune donnée locale n'est à jour sur ce sujet. Par contre, nous savons que depuis la dernière Planification stratégique réalisée en 2016, beaucoup de commerces de proximités ont fermé leur porte. Notons la fermeture du IGA de Sainte-Anne-des-Monts en 2016 qui laisse la MRC avec une seule grande bannière située dans le secteur Ouest.

Soulignons aussi la fermeture de plusieurs dépanneurs, services d'alimentation et de postes d'essence à travers la Haute-Gaspésie. Enfin, certains services comme l'optométrie sont complètement disparus du secteur Est de la MRC au cours des dernières années.

## ■ DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET SOLDE MIGRATOIRE

Entre 1996 et 2021, la MRC a connu une **diminution de sa population de près de 22,59%** (de 13 906 à 11 008), alors que la région a subi une décroissance de 13,44% et que **la population de l'ensemble de la province a quant à elle augmenté de 22,46%**.

Entre 2021 et 2023, **la population tend à se stabiliser en Haute-Gaspésie**. Cela s'explique en grande partie par le solde migratoire (entrées - sorties) de la MRC qui est positif depuis l'année de référence 2019-2020, contrairement à la courbe de l'accroissement naturel (naissances - décès) qui ne fait que décroître.

### Immigration en croissance



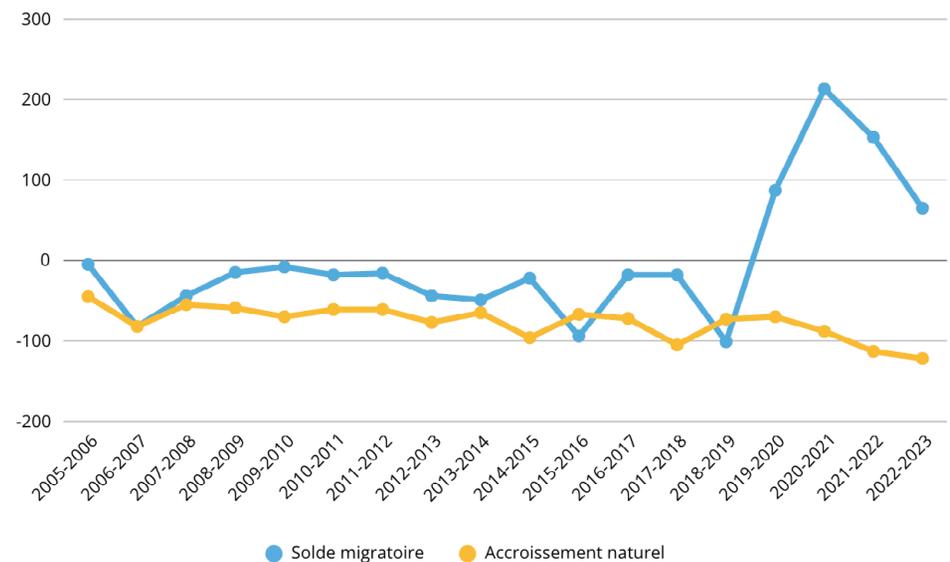
Il faut aussi noter que l'immigration est en croissance. En 2022-2023, 31 personnes venant de l'extérieur du Canada sont venues s'établir dans la MRC.

### Manque de données probantes



On sait que la récente arrivée de deux cohortes d'infirmier-es a perturbé l'écosystème de la communauté et a nécessité une adaptation rapide et drastique de plusieurs organisations du milieu, mais nous n'avons aucune donnée sur l'impact de ces changements sur les communautés.

Accroissement naturel de la population et solde migratoire de la Haute-Gaspésie 2005 à 2023



SOURCE : Institut de la statistique du Québec, Données provisoires, 2024

Selon les projections démographiques, la population de la Haute-Gaspésie ne cessera de décroître au cours des prochaines années, et ce, malgré des soldes migratoires positifs. Les démographes envisagent que **la population sera de 10 483 personnes en 2041**. Cela s'explique majoritairement en raison du vieillissement de la population et de la constante baisse de la courbe de l'accroissement naturel (naissances moins les décès).

SOURCE : Institut de la statistique du Québec, Données provisoires, 2024



### Déclin démographique : La Haute-Gaspésie en mode action

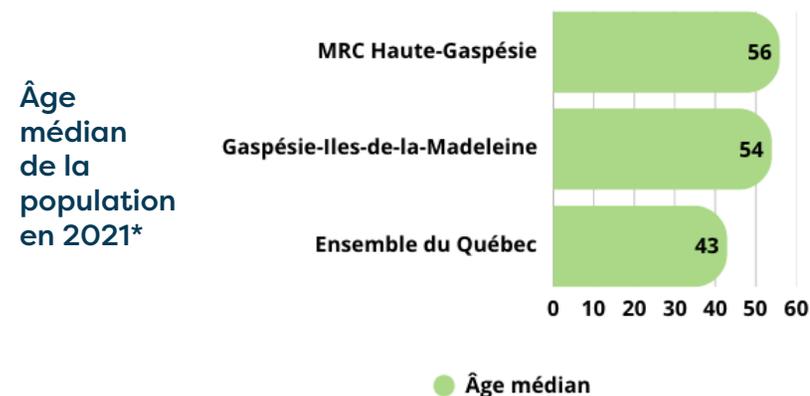
« La baisse de la population est un nuage de plus pour cette MRC dont l'économie vacillante en fait une des plus pauvres du Québec. Pour les élus municipaux et régionaux, ce sont des défis plus importants pour organiser des services de transports, de communication, pour financer des infrastructures aussi élémentaires qu'un réseau d'aqueduc ou qu'un système de traitement des eaux usées. Moins de gens, c'est aussi moins d'argent pour les soins de santé, l'éducation ou la formation. »

SOURCE : Radio-Canada, article de Joane Bérubé, 14 juin 2017.

## Démographie et occupation du territoire

### ■ VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La moyenne d'âge de la population de la Haute-Gaspésie est de 2 ans supérieure à celle de sa région et de **13 ans supérieure à la moyenne de la province**.



\* Données arrondies à la décimale la plus haute  
SOURCE : Statistique Canada, Recensement 2021

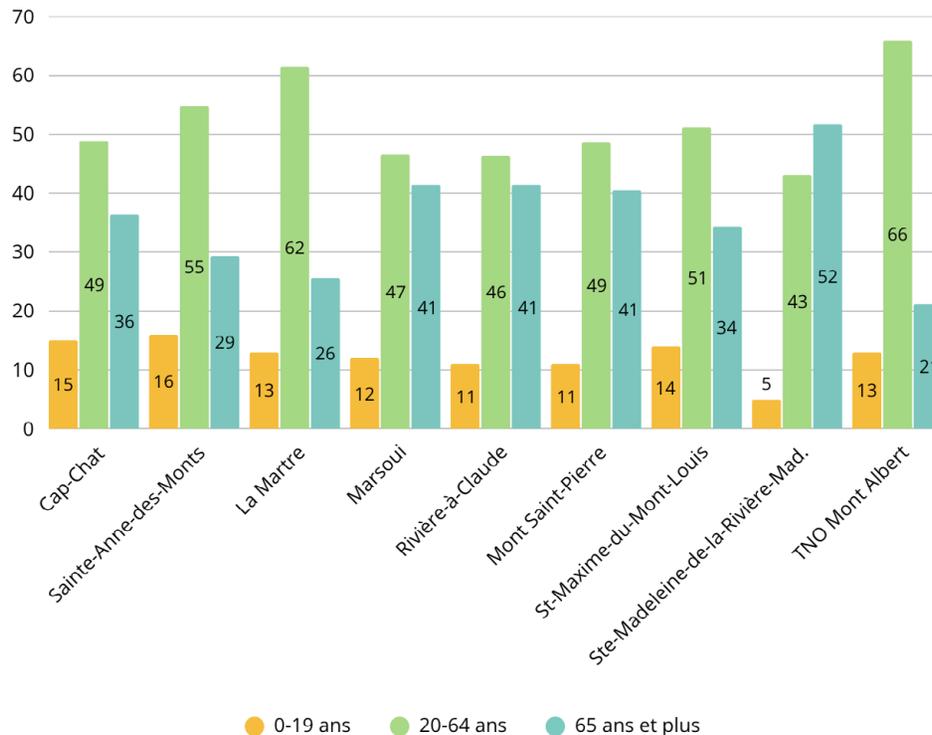


La Haute-Gaspésie se distingue avec une proportion significativement plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 33,7% comparativement à 30,4% pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 20,8% pour l'ensemble du Québec.

SOURCE : Institut de la statistique du Québec, Données provisoires 2024.

## ■ RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE

Répartition de la population par groupe d'âge dans les municipalités de la Haute-Gaspésie en 2021, en pourcentage (%)\*



\* Données arrondies à la décimale la plus haute  
SOURCE : Statistique Canada, Recensement 2021



### À noter

Les petites municipalités de l'est de la MRC sont les plus touchées par le vieillissement de la population. Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine se distingue avec la proportion la plus élevée de personnes de 65 ans et plus, soit 51,7%, tandis que les municipalités de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts en comptent respectivement 36,4% et 29,3%.

En comparaison avec l'ensemble du Québec, **la proportion de personnes de 65 ans et plus en Haute-Gaspésie est supérieure de 12,2%.**

La proportion de personnes de 65 ans et plus en Haute-Gaspésie est semblable à celle de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui est de 29,4% versus 32,5% pour la MRC.

## Données économiques

### INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Selon l'indice de vitalité économique produit par l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de la Haute-Gaspésie est en **dernière place au Québec, au 104<sup>e</sup> rang sur 104 MRC dans la province entière**. L'indice comprend trois indicateurs, soit le taux de travailleur-euses de 24 à 64 ans, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ainsi, **la MRC de la Haute-Gaspésie serait la plus désavantagée**. Cette situation perdure depuis au moins 2006 quand le classement de la MRC a varié seulement entre le 103<sup>e</sup> et le 104<sup>e</sup> rang.

#### Rang de l'indice de vitalité économique des municipalités et de la MRC de la Haute-Gaspésie 2026 et 2020

MUNICIPALITÉS ET MRC	Rang de l'indice de vitalité économique 2016 (sur 1162 municipalités et 104 MRC)	Rang de l'indice de vitalité économique 2020 (sur 1162 municipalités et 104 MRC)
Cap-Chat	1 096	1 132
Sainte-Anne-des-Monts	1 071	1 081
La Martre	1 048	1 107
Marsoui	1 108	
Rivière-à-Claude	1 057	1 131
Mont-Saint-Pierre	1 116	1 087
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	1 018	1 141
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	1 157	1 157
TNO Mont-Albert	1 133	1 040
<b>Haute-Gaspésie</b>	<b>104</b>	<b>104</b>

SOURCE : Institut statistique du Québec, 2020



- 8 sur 9 des municipalités de la Haute-Gaspésie sont dans les 100 dernières places
- 3 d'entre elles sont dans les 25 dernières places (Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, La Martre et Saint-Maxime-du-Mont-Louis)
- Entre 2016 et 2020, la presque totalité des municipalités a connu une baisse de rang à l'exception de Marsoui, Mont St-Pierre et le TNO Mont-Albert. Notons la municipalité de **Saint-Maxime-du-Mont-Louis qui est passée du 1 018<sup>e</sup> rang au 1 141<sup>e</sup> rang en seulement 4 ans.**



« Le fait le plus important à considérer est que l'indice de vitalité économique est négatif. Cela indique que la vitalité économique de la MRC de La Haute-Gaspésie est en perte de vitesse. Considérant cela, **la pérennité des services de proximité\* est un enjeu à surveiller.** »

\* Dans le cadre de la démarche MADA, les services de proximité peuvent être définis comme des services accessibles pour les personnes (hôtel de ville, bureau de poste, marché d'alimentation, église, etc.).

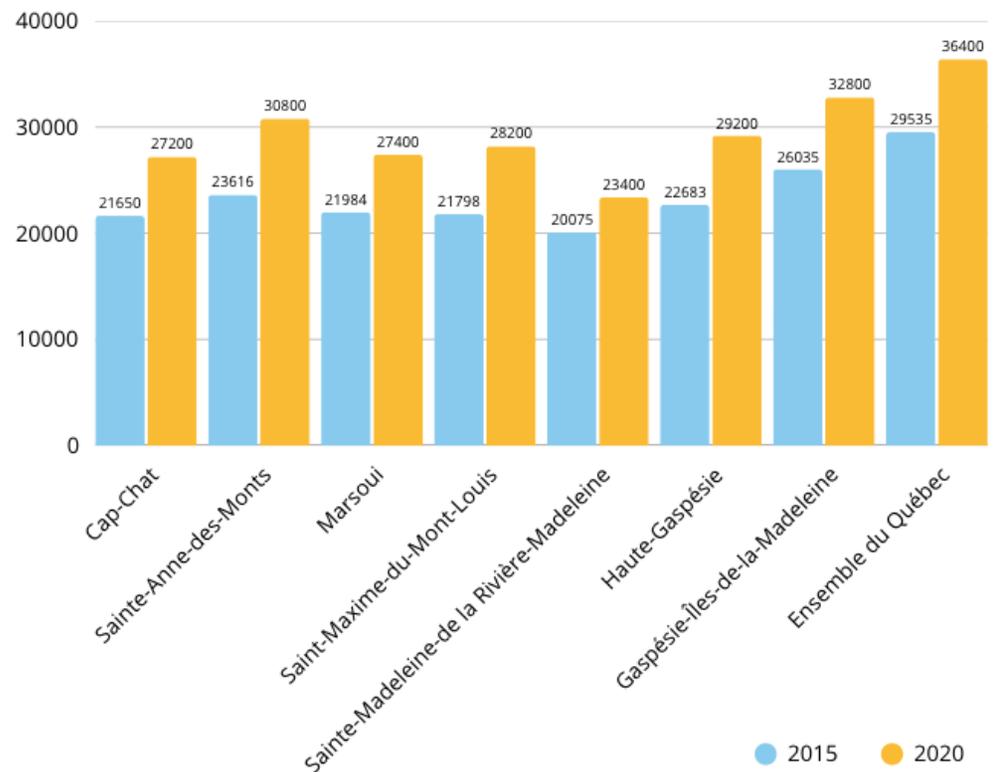
SOURCE : MADA. Diagnostic web, 2022-2025

## Données économiques

### REVENU MÉDIAN

On observe entre 2015 et 2020 une croissance du revenu médian, mais **une plus grande disparité entre les municipalités.**

Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus, 2015 et 2020 en dollars (\$)



SOURCE : Statistique Canada, Recensement 2016 et 2021



Le revenu médian des personnes de 15 ans et plus après impôt en Haute-Gaspésie est **significativement plus faible** que celui de l'ensemble du Québec et même de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Cette disparité est d'autant plus grande dans les plus petites municipalités de la MRC comme **Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine** qui se démarque par **le revenu médian le plus faible**, soit 23 400\$.

## Données économiques

### ■ REVENU VIABLE: UN COÛT DE LA VIE PLUS ÉLEVÉ QU'AILLEURS

Le revenu viable correspond au revenu minimal d'un individu pour subvenir à ses besoins de base tel qu'établi par les recherches de l'IRIS.

**Si l'on compare le revenu viable au revenu médian, force est de constater que le dernier est inférieur au premier.** Le coût de la vie à Sainte-Anne-des-Monts est le plus élevé des villes présentes dans la recherche, notamment en raison du coût du logement.

#### Principales composantes d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Catégories de dépenses	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne-des-Monts	Îles-de-la-Madeleine
Alimentation	17 251 \$	18 240 \$	17 535 \$	18 984 \$	17 251 \$	19 307 \$
Vêtements	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
Logement	9 775 \$	9 688 \$	8 314 \$	8 467 \$	9 775 \$	10 644 \$
Transport et déplacements	19 721 \$	19 780 \$	19 879 \$	19 852 \$	19 721 \$	21 694 \$
Autres nécessités	16 023 \$	16 071 \$	15 925 \$	16 090 \$	16 023 \$	15 996 \$
Soins de santé non remboursés	3 266 \$	3 196 \$	3 006 \$	3 166 \$	3 266 \$	3 086 \$
Frais de garde	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Coût total pour vivre une année au revenu viable	76 793 \$	77 732 \$	75 416 \$	77 316 \$	78 621 \$	81 484 \$

SOURCE : IRIS, Le revenu viable hors des grands centres, 2023.

L'étude de l'IRIS démontre que le revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE à **Sainte-Anne-des-Monts est dans les 10 municipalités les plus élevées sur les 33 localités à l'étude (estimation à plus de 80 000 \$).**



Il coûte plus cher de vivre à Sainte-Anne-des-Monts que dans les autres localités à l'étude en raison, entre autres, du coût élevé du logement. On pourrait donc conclure que la situation diffère significativement entre les propriétaires et les locataires, ces derniers étant davantage impactés par le coût des logements. En effet, **18,5% des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur logement, contre seulement 8,1% des propriétaires.**



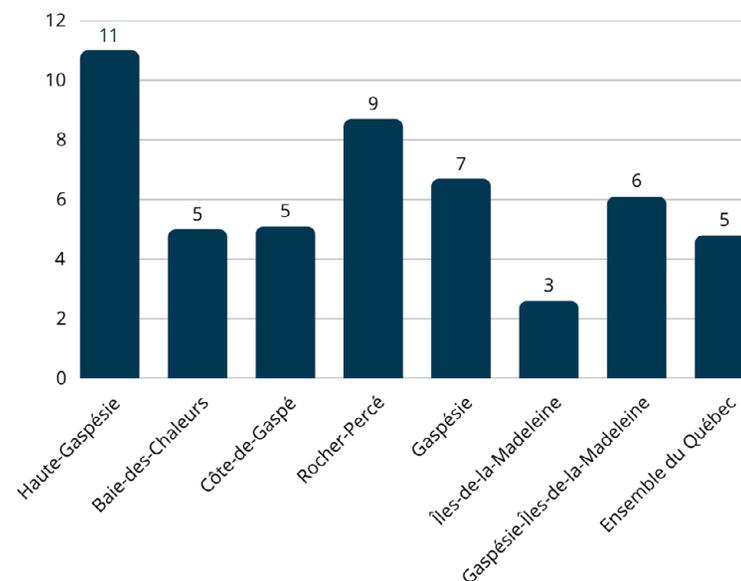
« Le revenu viable pour une personne seule à Sainte-Anne-des-Monts est de 38 618\$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 27 800\$, ce qui signifie que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 39,9% des ménages. »

SOURCE : IRIS, Le revenu viable hors des grands centres, 2023.

## Données économiques

### ■ ASSISTANCE SOCIALE

Taux d'assistance sociale (%) par RLS et RTS, 2023\*



\* Données arrondies à la décimale la plus haute

SOURCE : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité du Québec, 2023

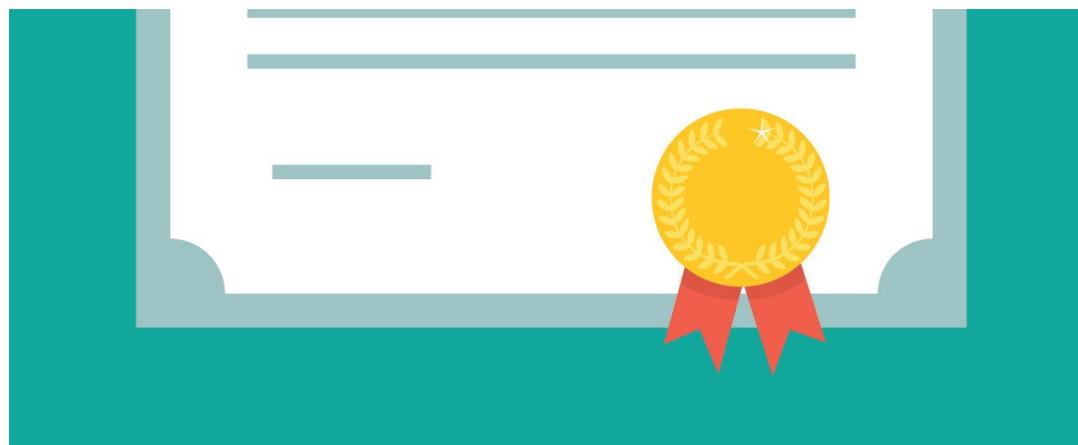
En 2023, dans le RLS Haute-Gaspésie, **11% de la population de moins de 65 ans reçoit de l'assistance sociale, en nombre absolu c'est 797 personnes.** Il s'agit du taux le plus élevé de la région et c'est plus du double de celui de l'ensemble du Québec (4,8%).

Les taux d'assistance sociale ont diminué dans en Haute-Gaspésie, passant de 18,6% en 2006 à 10,9% en 2021 avec une légère augmentation en 2022 (11,1%). Toutefois, malgré cette diminution, les taux sont significativement plus élevés en Haute-Gaspésie que dans le reste du Québec et le reste de la région.

## Scolarité et éducation

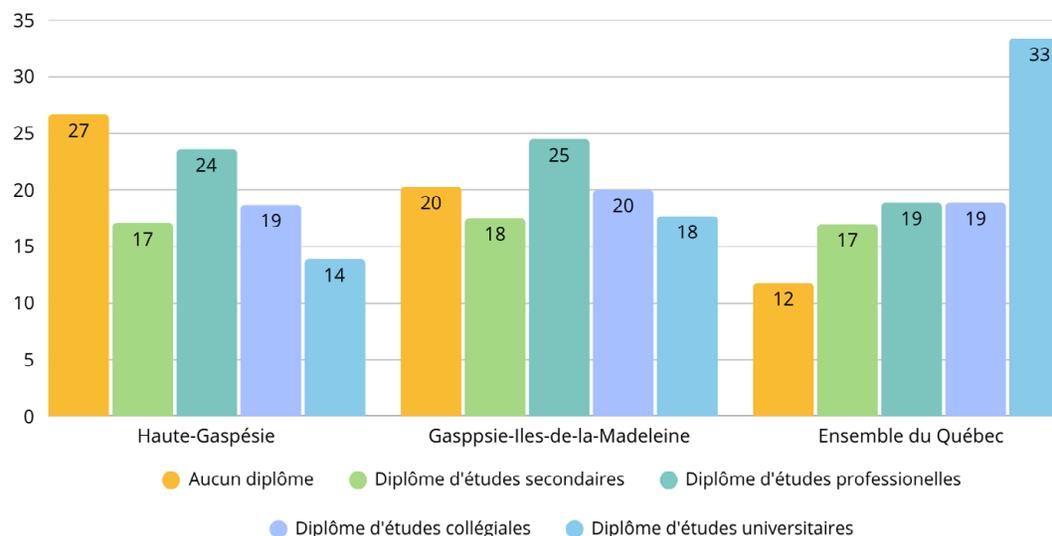
### ■ DIPLOMATION

- C'est plus de 1 personne sur 4 qui n'a aucun diplôme en Haute-Gaspésie comparativement à 1 personne sur 5 dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et un peu plus de 1 personne sur 10 dans l'ensemble du Québec. Notons qu'aucune université n'est présente physiquement dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- À l'inverse, la Haute-Gaspésie et la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont une proportion respective de 13,9% et 17,7% de personnes ayant un diplôme d'études universitaires, comparativement à 33,4% pour l'ensemble du Québec.
- Au niveau des diplômes d'études collégiales et d'études secondaires, les proportions sont relativement similaires entre les trois régions. Il faut toutefois mentionner une proportion plus élevée de diplômes d'études professionnelles en Haute-Gaspésie (23,6%) et dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24,5%) que dans l'ensemble du Québec (18,9%).



Proportion (%) de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2021\*

\* Données arrondies à la décimale la plus haute



## Scolarité et éducation

### ■ INDICE DE DÉFAVORISATION DES ÉCOLES



Pour l'année scolaire 2022-2023, **toutes les écoles de la MRC Haute-Gaspésie** comptant plus de 30 élèves sont au 10<sup>e</sup> et dernier rang de l'indice de milieu socio-économique (IMSE), c'est-à-dire **parmi les plus défavorisées**.

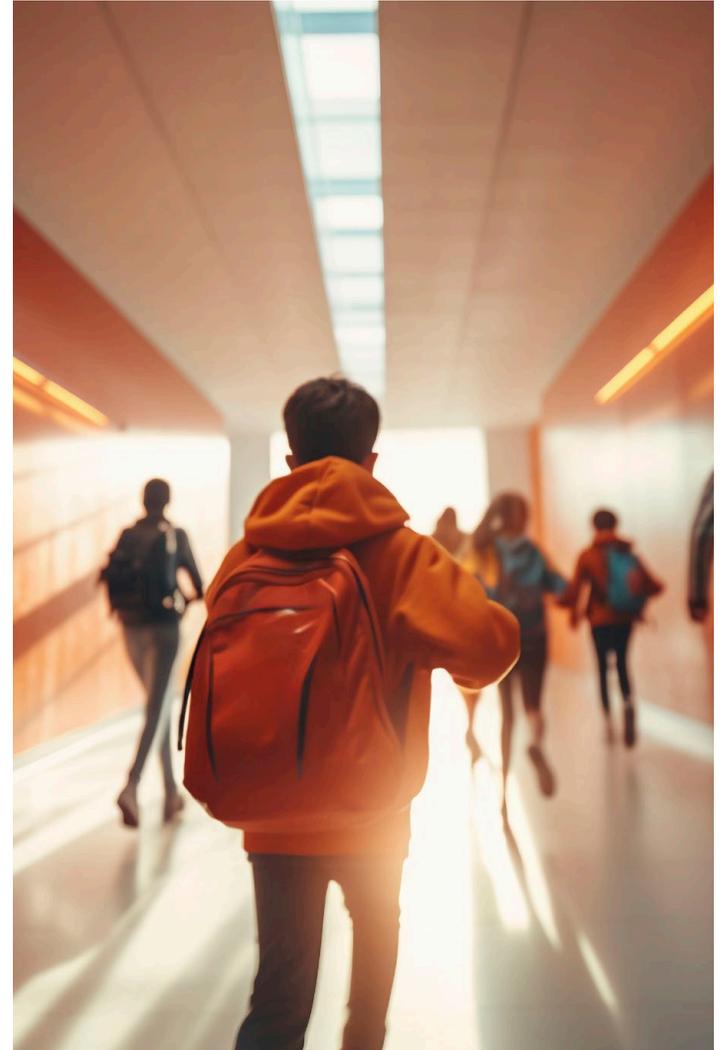
## Scolarité et éducation

### ■ MILIEU DE VIE SCOLAIRE

L'étude de la Consultation jeunesse de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine réalisée en 2023 nous apprend que seulement 26% des répondant-es en Haute-Gaspésie se disent satisfait-es du milieu de vie de leur école. C'est donc **31,5% des élèves ayant répondu qui se disent instatisfait-es**, ce qui représente presque un tiers des jeunes concernés. **C'est le plus haut taux d'insatisfaction de la région ainsi que le plus bas taux de satisfaction.**



**L'intimidation ou la difficulté à faire sa place, à avoir des ami-es et à se sentir bien dans l'école a un impact négatif sur les résultats scolaires ou la motivation envers les études de 43,8% en Haute-Gaspésie** versus 27,4% en moyenne 27,4% pour les autres MRC de la région.



SOURCE : Consultation auprès des jeunes de 14 à 35 ans du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, SEGMA pour la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023

## Santé et vie mentale

### ■ SANTÉ MENTALE

Pour l'année 2022-2023, la prévalence des troubles mentaux est de 8,6% dans le RLS Haute-Gaspésie, soit une prévalence significativement plus faible que celle du reste du Québec (11,0%). Les troubles mentaux sont assez larges et comprennent les troubles anxio-dépressifs, l'hyperactivité, les troubles de personnalité, les retards de développement, les abus de substances psychoactives et les troubles psychotiques).

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 75 personnes sont décédées par suicide entre 2017 et 2021. De ce nombre, 7 personnes résidaient dans le RLS Haute-Gaspésie. Le taux de décès par suicide dans ce RLS est de 16,5 pour 100 000 personnes, un taux comparable à celui du Québec.



#### À savoir!

Malgré la dévitalisation du territoire et les conditions de vie difficiles reliées à la pauvreté économique et la faible scolarisation, les Haut-es-Gaspésien·nes, comme ailleurs dans la région, sont en général plus satisfait·es de leur vie sociale qu'ailleurs au Québec. Ceci fait référence au soutien social et au sentiment d'appartenance à sa communauté.

SOURCE : EQSP 2020-2021 pour la satisfaction quant à sa vie sociale ; ESCC 2017-2018 pour le sentiment d'appartenance à sa communauté.

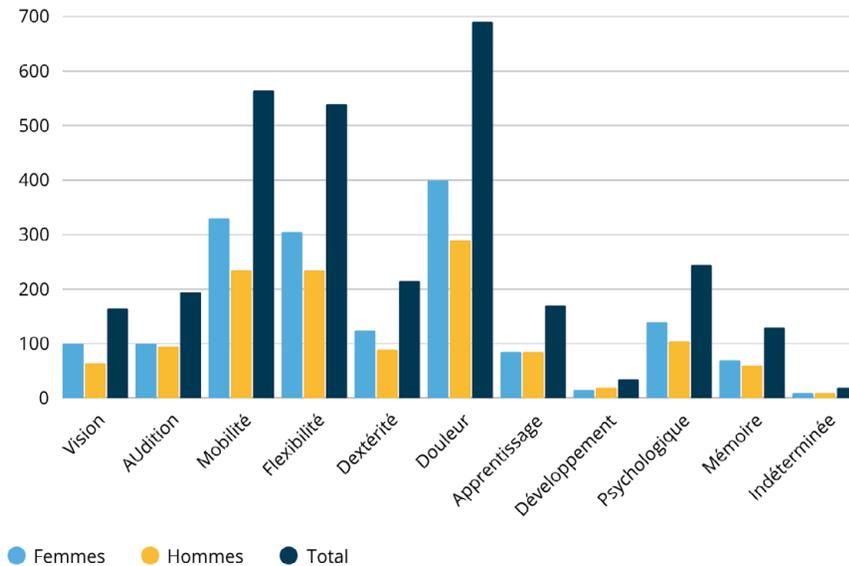


En 2021-2022, **30,9% de la population du RLS Haute-Gaspésie se disait à un niveau élevé de détresse psychologique.**

Dans l'ensemble du Québec, la proportion est de 38,7% et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 28,8%. La détresse psychologique est calculée selon la fréquence à laquelle une personne se sent nerveuse, désespérée, agitée ou incapable de tenir en place, si déprimée que plus rien ne pouvait la faire sourire, à ce point fatiguée que tout est un effort, bonne à rien.

## SITUATIONS DE HANDICAP

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, MRC de la Haute-Gaspésie



SOURCE : Estimations de la population avec incapacité en 2012, Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Québec, 2012.



### Manque de données probantes

**Les seules données locales sont déjà vieilles de plus de 10 ans.** Les données de 2012 recensent tout de même une proportion de **11,44% de la population de la Haute-Gaspésie qui se trouve en situation de handicap.**

## DIVERSITÉ SEXUELLE OU PLURALITÉ DE GENRE



### Manque de données probantes

Une étude du CIRADD qui date 2016 est la seule source d'informations concernant les communautés LGBTQIA2+ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

En comparaison avec les services reçus en région métropolitaine, l'étude met aussi en lumière une plus grande proportion de personnes utilisatrices des services sociaux et de santé subissant des **problèmes liés à l'hétérosexisme ambiant et au manque de formation du personnel.**



« Parmi les faits importants que l'étude ressort, il apparaît que l'isolement social des personnes LGBTQ+ de la Gaspésie et des Îles est important et que la meilleure façon d'y remédier est de soutenir les associations LGBTQ+ locales. Aussi, il semble qu'une plus grande proportion d'hommes soit davantage victimes d'actes homophobes que les femmes. Par contre, plus de femmes rapportent une santé mentale précaire. Il apparaît aussi que le taux de préoccupation en matière d'idées suicidaires est élevé, notamment chez les jeunes de moins de 20 ans. »

SOURCE : Lépine, L, L. Chamberland, B. Carey et G. Bélanger. 2017. Portrait des personnes LGBTQ+ en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, CIRADD, 74 p.

## 2.2 Présentation des espaces de concertation



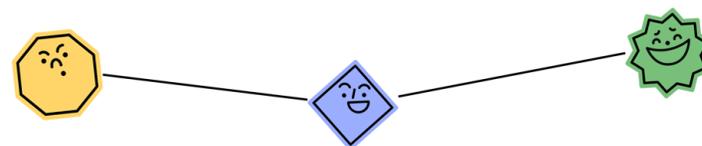
### IL Y A 3 TYPES D'ESPACE DE CONCERTATION.

Les **CHANTIERS PERMANENTS** et les **CHANTIERS IDENTIFIÉS ANNUELLEMENT PAR LA GRANDE ASSEMBLÉE** ont les mêmes pouvoirs de gouvernance. Ce sont des espaces dans lesquels les partenaires peuvent déposer des actions au plan d'action annuel. Les **COMITÉS DE TRAVAIL** découlent de ces espaces.

Les chantiers sont élaborés dans le cadre de la planification stratégique. À la suite de la réalisation du portrait, une analyse des enjeux prioritaires est faite et des constats prioritaires en sont tirés. De là sont déterminés les objectifs et orientations de chaque espace de concertation.

Chaque espace de concertation est libre de déterminer, reconduire ou modifier ses objectifs spécifiques annuellement.

## 2.2.1 Les chantiers permanents



	CONSTATS PRIORITAIRES	OBJECTIFS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Chantier <b>ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Beaucoup d'adultes éprouvent des difficultés à participer pleinement et de façon active à la vie sociale de leur communauté.</li> <li>2. Plusieurs personnes sont victimes de discrimination en raison de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur situation économique et sociale</li> <li>• leur pays d'origine</li> <li>• leur genre ou/ou leur orientation sexuelle</li> <li>• leur situation de handicap</li> <li>• etc.</li> </ul> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer le potentiel des personnes pour favoriser la participation sociale.</li> <li>2. Lutter contre les préjugés et la stigmatisation.</li> </ol>	Déterminés annuellement en chantier
Chantier <b>SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Les aîné·es vivent seul·es, souffrent d'isolement et d'un manque de services.</li> <li>4. Le nombre d'aîné·es en situation de vulnérabilité est grandissant (perte d'autonomie, pauvreté et isolement).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Susciter l'émergence d'initiatives favorisant le rapprochement et la solidarité intergénérationnelle.</li> <li>4. Développer une offre de services concertée pour les aîné·es.</li> </ol>	
Chantier <b>BESOINS DE BASE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Plusieurs personnes éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins de base (se nourrir, se loger se vêtir, se déplacer, sécurité, etc.).</li> <li>6. La conjoncture économique et l'organisation du territoire actuelles ne favorisent pas la capacité de tous les individus à répondre à leurs besoins de base.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Augmenter la capacité des individus à répondre à leurs besoins de base.</li> <li>6. L'ensemble des partenaires se mobilisent, se concertent et diffusent les connaissances sur les enjeux liés aux besoins de base.</li> </ol>	
Chantier <b>ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Une proportion préoccupante de jeunes (0-17 ans) éprouve des difficultés d'adaptation.</li> <li>8. Les compétences parentales ne permettent pas le plein développement des jeunes.</li> <li>9. Tous les jeunes (0-17 ans) de la Haute-Gaspésie fréquentent une école défavorisée. Plusieurs éprouvent de grandes difficultés lors de leurs parcours éducatifs et ne reçoivent pas le soutien nécessaire.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Développer et améliorer les compétences sociales et affectives des jeunes (0-17 ans).</li> <li>8. Influencer positivement les pratiques parentales.</li> <li>9. Soutenir les jeunes (0-17 ans) dans leurs parcours éducatifs.</li> </ol>	

Chantier

## ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

### DESCRIPTION

Le chantier **ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION** est un espace de concertation ayant une composition de partenaires variés, œuvrant dans différents secteurs. Leurs travaux sont axés sur l'insertion sociale (délaissant en partie le volet emploi du précédent chantier Adultes), la pleine participation dans la communauté ainsi que et la lutte aux préjugés.



### FIL CONDUCTEUR

Développer l'inclusivité des personnes (principalement des personnes marginalisées), lutter contre les préjugés et favoriser la participation sociale active.

### SUJETS POUVANT ÊTRE ABORDÉS

- Personnes immigrantes et nouveaux arrivants
- Diversité sexuelle et pluralité de genre
- Personnes en situation de handicap
- Personnes vivant avec des problématiques de santé mentale, d'itinérance ou de toxicomanie
- Adultes avec des besoins liés à l'insertion en emploi ou la persévérance scolaire
- Etc.

### COMPOSITION POTENTIELLE

- Carrefour Jeunesse Emploi Haute-Gaspésie
- Récup. Alimentaire Haute-Gaspésie
- Centre de services scolaire des Chics Chocs
- Partagence
- Service d'aide à l'emploi Transit
- TCC AVC
- SEMO
- Les Bouts de papier
- Services Québec
- GASP

- Nouveau Regard
- Haute Gaspésie me voici!
- Convergence/Maison Oxygène
- ReprésentACTION
- Centre de formation de la Haute-Gaspésie
- Association la Croisée
- CALACS
- LGBT+ Haute-Gaspésie
- CISSS
- La Démêlée
- Maison L'Essentielle

Chantier

## SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

### DESCRIPTION

Le chantier **SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE** est un espace de concertation où des enjeux comme le vieillissement de la population, l'isolement, la pauvreté, la perte d'autonomie et la plus grande vulnérabilité des personnes âgées sont traités. Les partenaires y travaillent dans une perspective intergénérationnelle. Celle-ci permet de rassembler plusieurs partenaires œuvrant auprès de personnes de tous âges.



### FIL CONDUCTEUR

Traite des enjeux liés aux personnes âgées suivant une perspective intergénérationnelle.

### SUJETS POUVANT ÊTRE ABORDÉS

- Briser l'isolement
- Transmission des savoirs
- Structure d'entraide et bénévolat
- Favoriser l'émergence d'espaces/ lieux de socialisation
- Etc.

### COMPOSITION POTENTIELLE

- Carrefour Jeunesse Emploi Haute- Gaspésie
- Centre d'action bénévole des Chics-Chocs
- Partagence
- Agent-e MADA
- TCC AVC
- L'Entre-Tiens de La Haute-Gaspésie
- Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie
- Nourrir notre monde Haute-Gaspésie
- Maison L'Essentielle
- Haute-Gaspésie me voici!
- Carrefour des 50 ans et plus HG
- CISSS - APPR Vieillissement en santé
- Théâtre témoin
- Jeux 50 ans +
- Maison des familles de la Haute-Gaspésie
- Maison des jeunes l'Ambassade
- Maison des jeunes l'Entre-Temps
- Convergence/Maison Oxygène
- Maison Gilles Carles
- Société d'Alzheimer
- LGBT+ Haute-Gaspésie

Chantier

## BESOINS DE BASE

### DESCRIPTION

Le chantier **BESOINS DE BASE** est un espace de concertation sur les enjeux liés à la pauvreté et la difficulté d'accès à des éléments essentiels au bien-être des communautés.



### FIL CONDUCTEUR

Traiter de la question de la pauvreté et de l'accès à l'alimentation dans son ensemble.

### SUJETS POUVANT ÊTRE ABORDÉS

- Autonomie et sécurité alimentaire
- Accès au logement, aux vêtements et à l'éducation
- Accès à des services de proximité
- Développement de saines habitudes de vie
- Etc.

### COMPOSITION POTENTIELLE

- Carrefour-Ressources
- Partagence
- Nourrir notre monde Haute-Gaspésie
- Levier des artisans
- Centre Louise Amélie
- Groupe d'action sociale et psychiatrique des Monts
- Haute-Gaspésie me voici !
- Centre de services scolaire des Chics-Chocs
- OMH
- APPR inégalités sociales de santé et du logement
- Groupe ressource en logements collectifs
- Les bouts de papier
- SEMO Haute-Gaspésie
- Association la Croisée
- Centre de Pédiatrie Sociale Haute-Gaspésie
- RÉGIM
- La Démêlée

Chantier

## ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE



### DESCRIPTION

Le Chantier **ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE** est un espace de concertation qui travaille sur la trajectoire globale et le développement des jeunes (0-17 ans) et leurs parents.

### FIL CONDUCTEUR

Parcours éducatifs et scolaires, compétences parentales et bien-être des jeunes.

### SUJETS POUVANT ÊTRE ABORDÉS

- Cheminement éducatif et scolaire
- Compétences parentales
- Bien-être des jeunes
- Etc.

### COMPOSITION POTENTIELLE

- Animation Jeunesse Haute-Gaspésie
- Carrefour jeunesse emploi Haute-Gaspésie
- Carrefour-Ressources
- Enfantaisie Haute-Gaspésie
- Partagence
- Centre de formation de la Haute-Gaspésie
- Centre Louise Amélie
- Loisir Cap-Chat
- Centre de service scolaire des Chics-Chocs
- Haute-Gaspésie me voici !
- Agent.e de promotion de la santé (CISSS)
- Club des petits déjeuners
- Les bouts de papier
- Maison des familles Haute-Gaspésie
- Maison l'Essentielle
- Sûreté du Québec
- CPE la Marée-Montante
- Maison des jeunes L'Ambassade
- Maison des jeunes L'Entre-Temps
- Centre de Pédiatrie Sociale
- Camp de jour SADM

## 2.2.2 Les chantiers identifiés annuellement par la GrAss

Un chantier identifié annuellement par la Grande Assemblée est **UN ESPACE DE CONCERTATION QUI EST CHANGEANT** selon la volonté des partenaires. Ils ont le mandat de déterminer annuellement, au besoin et en Grande Assemblée, la nécessité de traiter d'une ou deux thématiques qui les préoccupent, mais qui ne sont pas couvertes par les différents chantiers. C'est donc **UN ESPACE FLEXIBLE** et mouvant selon les réalités contemporaines.

Chantier <b>IDENTIFIÉ ANNUELLEMENT PAR LA GRANDE ASSEMBLÉE</b>	
DESCRIPTION	Les Chantiers identifiés annuellement par la GrAss sont des espaces où il est possible de discuter des enjeux et de déposer de façon concertée et/ou collective des actions en suivant le processus de priorisation établi. Toutefois, ces espaces de concertation n'ont pas de représentant-e élu-e. Il peut y avoir un maximum de 2 chantiers identifiés par année. Les partenaires peuvent aussi reconduire un chantier identifié annuellement par la GrAss.
<b>FIL CONDUCTEUR</b>	<b>COMPOSITION POTENTIELLE</b>
Selon les enjeux prioritaires à traiter.	Tous les partenaires concernés par les enjeux prioritaires à traiter.
<b>SUJETS POUVANT ÊTRE ABORDÉS</b>	
Selon les enjeux prioritaires à traiter.	

## 2.2.3 Les comités de travail

Anciennement appelés sous-chantiers, les comités de travail découlent des chantiers permanents ou identifiés annuellement. Ils peuvent être spécifiques aux enjeux d'un chantier, mais peuvent aussi être interchantiers.

COMITÉ DE TRAVAIL	
DESCRIPTION	Ces espaces sont flexibles et ancrés dans les réalités contemporaines des partenaires. Ils sont actifs le temps de répondre aux besoins de concertation des partenaires sur un sujet donné.
MÉTHODE DE CRÉATION	EXEMPLE
Les comités de travail sont créés au besoin et découlent directement des chantiers. Ils sont formés à la demande des partenaires voulant approfondir des sujets ou des enjeux précis parfois plus difficiles à approfondir en grand groupe et peuvent être interchantier.	Un comité nourricier pourrait découler du chantier Besoins de base pour permettre aux partenaires œuvrant en sécurité et autonomie alimentaire de se concerter spécifiquement sur le sujet de l'alimentation.
RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE	
Il n'est pas possible de déposer des actions aux comités de travail. Le processus de priorisation s'effectue seulement dans les chantiers et le(s) chantier(s) identifié(s) annuellement par la Grande Assemblée.	





**SECTION 3.  
Gouvernance**

# 3.1 Instances de la DIDS

## ESPACES DE CONCERTATION

### GRANDE ASSEMBLÉE

#### COMPOSITION

Tous les partenaires concernés par le développement social

**FRÉQUENCE DES RENCONTRES**  
2 par année environ

#### MANDATS

- Définit et valide les grandes orientations stratégiques (Plan de communauté)
- Établit et approuve la gouvernance ainsi que les modes de fonctionnement
- Valide le plan d'action annuel des chantiers
- Évalue, en fonction des réflexions collectives et des enjeux partagés, la nécessité de créer, maintenir ou supprimer des chantiers identifiés annuellement

### CHANTIERS

#### MANDATS

- Élaborent, priorisent, planifient, mettent en œuvre, évaluent les actions qui contribuent à l'objectif et aux transformations souhaitées du Plan de communauté
- Recommandent au comité stratégique les actions prioritaires et les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre
- Donnent des mandats aux comités de travail s'il y a lieu
- Les partenaires peuvent se réunir sous forme de comité de travail au besoin
- Élection d'un·e représentant·e de chantier, à l'exception du chantier identifié annuellement en GrAss

#### COMPOSITION

Tous les partenaires concernés par le développement social

#### FRÉQUENCE DES RENCONTRES

4 par année minimum

### COMITÉS DE TRAVAIL

#### COMPOSITION

Partenaires concernés

#### MANDATS

Déterminés par les chantiers concernés

#### FRÉQUENCE DES RENCONTRES

Au besoin, selon les sujets

## ESPACES DE GESTION

### FIDUCIAIRE

**FRÉQUENCE DES RENCONTRES**  
n/a

#### COMPOSITION

RDS GÎM

#### MANDATS

- Gestion des RH en collaboration avec le comité RH
- Gestion des finances

### COMITÉ STRATÉGIQUE

#### COMPOSITION

- Cadres du CISSS, CSCC et de Services Québec
- Fiduciaire (sans droit de vote)
- Représentant·e du Conseil de la MRC
- 1 représentant·e élu·es par chantier (4 chantiers permanents seulement)
- Coordination de la DIDS (sans droit de vote)

#### FRÉQUENCE DES RENCONTRES

4 par année environ

#### MANDATS

- S'assure de la cohérence entre les chantiers
- Assure le suivi de la mise en œuvre globale du Plan de communauté
- Recommande à la Grande Assemblée un plan d'action annuel (actions, budgets, RH)
- Soutient le fiduciaire dans la gestion des ressources humaines via le comité RH
- Donne des mandats aux comités de travail s'il y a lieu
- Les partenaires peuvent se réunir sous forme de comité de travail au besoin
- Élection d'un·e représentant·e chantier, à l'exception du chantier identifié annuellement en GrAss

### COMITÉ RH

#### MANDATS

- Soutient le fiduciaire dans l'embauche, l'évaluation et la supervision de la coordination de l'équipe en développement social

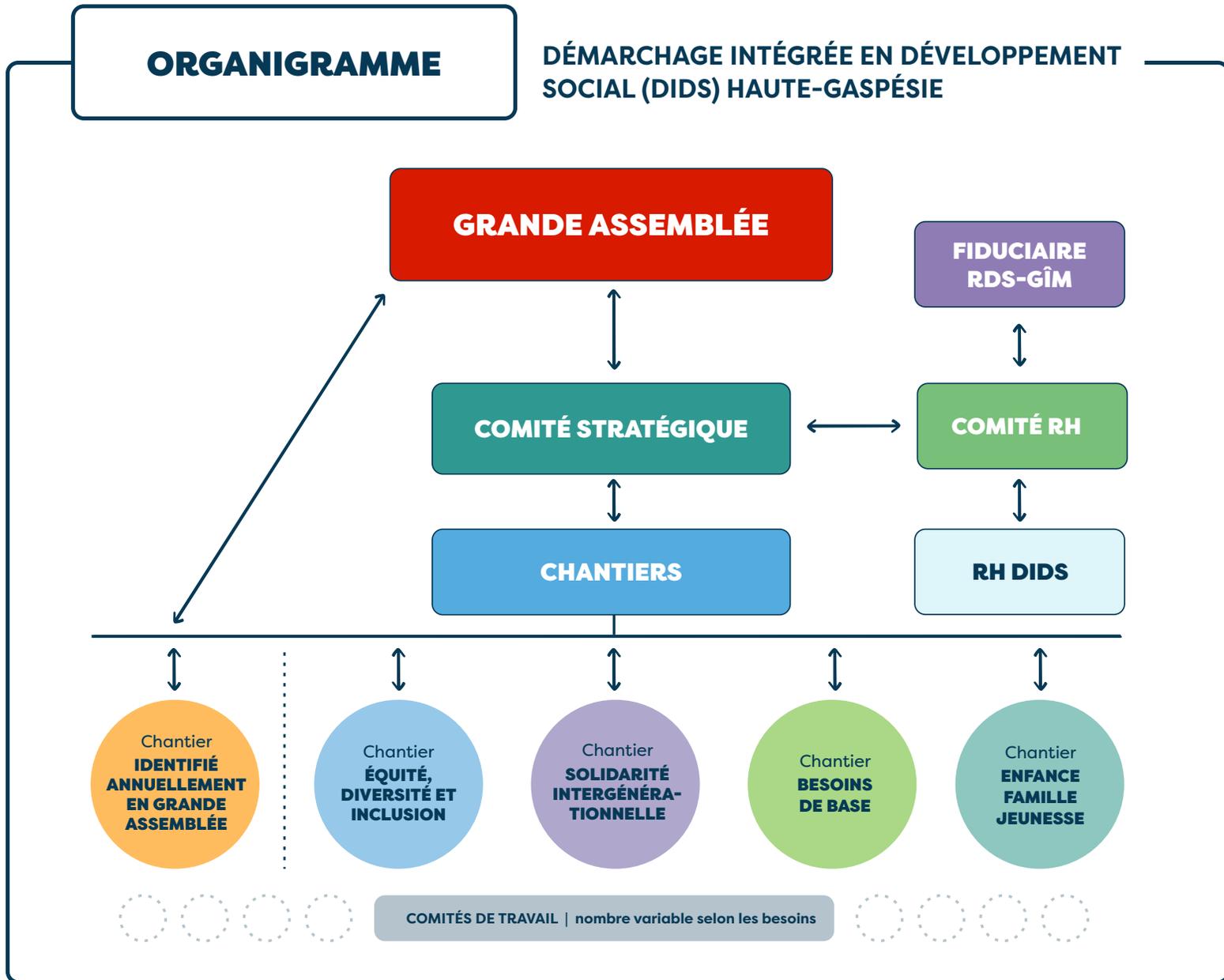
#### COMPOSITION

2 membres du CoSt et le fiduciaire

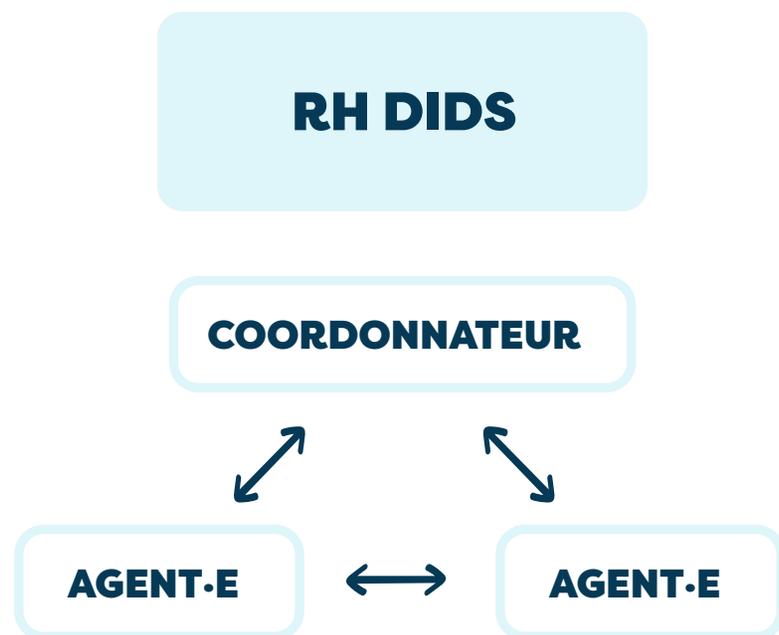
#### FRÉQUENCE DES RENCONTRES

Déterminé par le comité, au besoin

3.1.1



### 3.1.2 Équipe de la DIDS



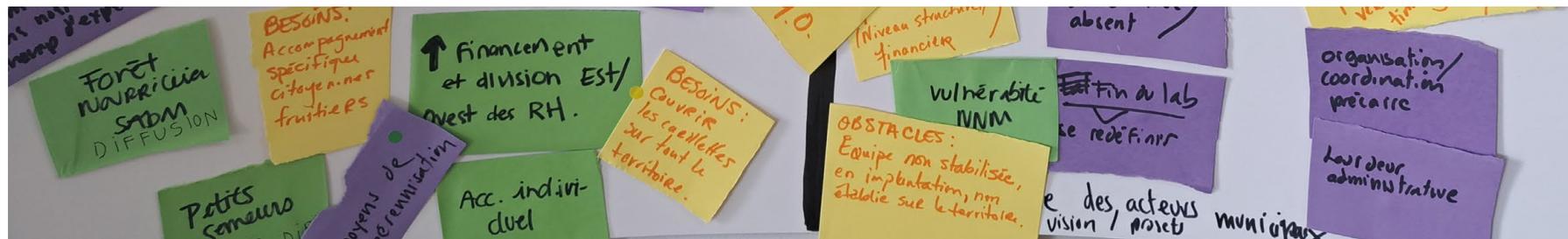
#### **COORDONNE LA DÉMARCHE :**

L'équipe en développement social assure les communications avec les partenaires ainsi que la mobilisation. Elle prépare et anime des rencontres de Chantiers, des Grandes assemblées et des rencontres de Comité stratégique. L'équipe assure la communication entre les différentes instances de la gouvernance, le lien avec les autres acteur·ices du développement de la Haute-Gaspésie, de la région ou de la province.

#### **SOUTIEN À LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION :**

L'équipe en développement social soutient les partenaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions. Elle assure les suivis administratifs avec le fiduciaire, les bailleurs de fonds et les porteurs d'action, gère le budget et en rend compte au Comité stratégique.

### 3.1.3 Représentant e de Chantier au comité stratégique



RÔLE ET MANDAT	PROCESSUS DE NOMINATION	DURÉE DU MANDAT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la communication des chantiers vers le COST et vice versa (responsables du point de suivi chantier à l'ODJ du COST).</li> <li>Présenter un bilan annuel du chantier lors de la Grande Assemblée.</li> <li>Assurer un leadership du chantier avec l'équipe (participer à l'élaboration des ordres du jour des chantiers selon une méthode de co-construction en incluant les propositions des partenaires).</li> <li>Siéger sur le Comité stratégique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élection des représ.ent.es de chantier se fait en alternance, afin que seulement deux postes soient en élection lors d'une même année.</li> <li>Le processus d'élection se fait en chantier (un vote par organisation).</li> <li>Une personne ne peut pas représenter 2 chantiers.</li> <li>En cas de remplacement, la personne termine le mandat en cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandat de 2 ans.</li> <li>Il n'est pas possible d'effectuer deux mandats consécutifs à moins que le poste soit vacant en raison d'une démission ou d'un manque de personnes volontaires. Dans ce cas, un mandat de 2 ans supplémentaire peut être fait.</li> <li>Il n'y a pas de nombre maximum.</li> </ul>

## 3.2 Processus de décision en Grande Assemblée



### Objectifs du processus

- Déterminer la manière de prendre des décisions lors des Grandes Assemblées afin d'en améliorer l'efficacité.
- Privilégier la recherche de consensus avant un passage éventuel au vote.

### Préalables

- Les partenaires reçoivent tous les documents de travail nécessaires (ordre du jour, proposition de plan d'action, proposition budgétaire, etc.), 7 jours à l'avance afin de leur permettre d'en prendre connaissance avant une Grande Assemblée.
- Délai de convocation de la Grande Assemblée 30 jours minimum.
- Prévoir dans l'ordre du jour de la Grande Assemblée un temps suffisant d'appropriation du sujet et de discussion entre les partenaires.



### Fonctionnement

- Période de présentation du sujet.
- Le passage au vote s'applique lorsqu'il est impossible d'arriver à un consensus soit par manque de temps ou parce que les positions des partenaires sont inconciliables.
- Le vote :
  - *Le quorum est composé de la moitié des membres actifs;*
  - *Pour être valides, les propositions devront recueillir l'adhésion de la majorité des membres actifs (50%+1);*
  - *La formule du vote est un vote par organisation indépendamment du nombre de chantiers sur lequel l'organisation siège;*
  - *Les partenaires qui portent des chapeaux de différentes organisations ne pourront voter qu'une seule fois.*
- Si la proposition de plan budgétaire est rejetée, le Comité stratégique retravaille une proposition sous les recommandations de la Grande Assemblée. Cette nouvelle proposition doit être approuvée en Grande Assemblée.

### Résultats attendus

- Une prise de position de la Grande Assemblée sur un sujet.
- Une solidarité des partenaires autour de la décision prise par la Grande Assemblée.



## 3.3 Processus de prise de décisions en chantiers

### Objectifs du processus

- Établir la manière de prendre des décisions lors des chantiers et du chantier identifié annuellement par la Grande Assemblée.
- Privilégier la recherche de consensus avant le passage au vote.

### Préalables

- Lorsqu'une action est appuyée par le Plan de communauté, le ou les porteurs d'action doivent s'impliquer activement au chantier concerné par leur action.
- Les membres des chantiers peuvent élaborer ou accueillir des propositions de d'autres instances.
- Si possible, ces mêmes propositions doivent être acheminées à l'avance aux partenaires afin que ces derniers en prennent connaissance avant la réunion.

### Fonctionnement

- Présentation du sujet, discussion des membres et recherche de consensus.
- Le passage au vote s'applique lorsqu'il est impossible d'en arriver à un consensus.
- Le vote :
  - *Le quorum d'un chantier est de (50%+1);*
  - *Pour être valides, les propositions doivent recueillir l'adhésion de la majorité des membres (50%+1)*
  - *Un vote par organisation (formation de collèges électoraux si plusieurs personnes présentes sont d'une même organisation);*
  - *Les partenaires qui portent des chapeaux de différentes organisations ne pourront voter qu'une seule fois.*

### Résultats attendus

- Une prise de position du chantier.
- Une solidarité des membres autour de la décision prise.



## 3.4 Processus de prise de décision en Comité stratégique



### Objectifs du processus

- Établir la manière de prendre des décisions lors du Comité stratégique.
- Privilégier la recherche de consensus avant le passage au vote.

### Préalables

- Les membres reçoivent des recommandations provenant de l'équipe en développement social, des chantiers et du fiduciaire à l'avance afin d'en prendre connaissance avant la réunion.



### Fonctionnement

- Présentation du sujet, discussion des membres et recherche de consensus.
- Le passage au vote s'applique lorsqu'il est impossible d'en arriver à un consensus soit par manque de temps ou parce que les positions des partenaires sont inconciliables.
- Le vote :
  - *Le quorum du Comité stratégique est composé de 5 membres ayant le droit de vote;*
  - *Pour être valides, les propositions devront recueillir l'adhésion de la majorité des membres (50%+1) au sein du Comité stratégique;*
  - *Un vote par membre présent ayant le droit de vote.*

### Résultats attendus

- Une prise de position du Comité stratégique.
- Une solidarité des membres autour de la décision prise par le comité.



**SECTION 4.**  
**Plan d'action**  
**annuel**

## 4.1 Description du plan d'action annuel

Le **PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ** présente l'ensemble des besoins et ressources nécessaires à la réalisation des actions\*. Il inclut les fiches d'actions complètes déposées et priorisées par les partenaires ainsi que leurs budgets. Le plan d'action détaillé comprend aussi les besoins en termes de mobilisation, de concertations, de ressources humaines et financières nécessaires au fonctionnement de la DIDS.

Le plan d'action annuel détaillé est disponible à l'ensemble des partenaires chaque printemps.

Le **PLAN D'ACTION SYNTHÈSE** présente les constats prioritaires découlant du portrait de la planification stratégique en cours, les objectifs, les partenaires qui se concertent autour de ces enjeux ainsi qu'un résumé des actions\* développées pour répondre à ceux-ci.

*\* Une action est une activité, un service ou initiative qui répond à un besoin identifié par la concertation de partenaires et qui s'inscrit dans un continuum qui permet d'avoir un impact réel sur la problématique visée.*



## 4.2 Élaboration du plan d'action annuel

### Objectif du processus

- Définir les actions annuelles et le plan budgétaire

### Instances concernées

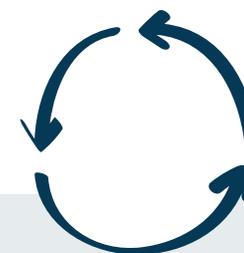
- Grande Assemblée
- Chantiers
- Comité stratégique

### Philosophie entourant le travail de concertation

- Les actions retenues dans le Plan d'action **ne passent pas par des appels de projets.** Les actions doivent être pensées **collectivement (actions collectives et/ou concertées\*)**, mises en œuvre par un ou plusieurs partenaires, mais surtout **suivies et évaluées collectivement.**

### Préalables

- Avant la reconduction d'une action, un bilan est exigé au porteur pour le bénéfice des autres membres du chantier en question.
- Les partenaires de chaque chantier devront prendre connaissance du processus de priorisation présent en annexe.



### Priorisation en chantiers

- Afin de favoriser les échanges et d'éviter les conflits d'intérêts potentiels, l'organisation qui dépose une action en chantier doit se retirer de la rencontre au moment où il est question de l'action.
- La priorisation en chantier se fait de façon uniforme selon le processus de priorisation qui est présent en annexe.



### Le travail du Comité stratégique

- Il reçoit le travail de tous les chantiers.
- Il prépare une proposition budgétaire en fonction des fonds disponibles et en fonction des priorités des chantiers.

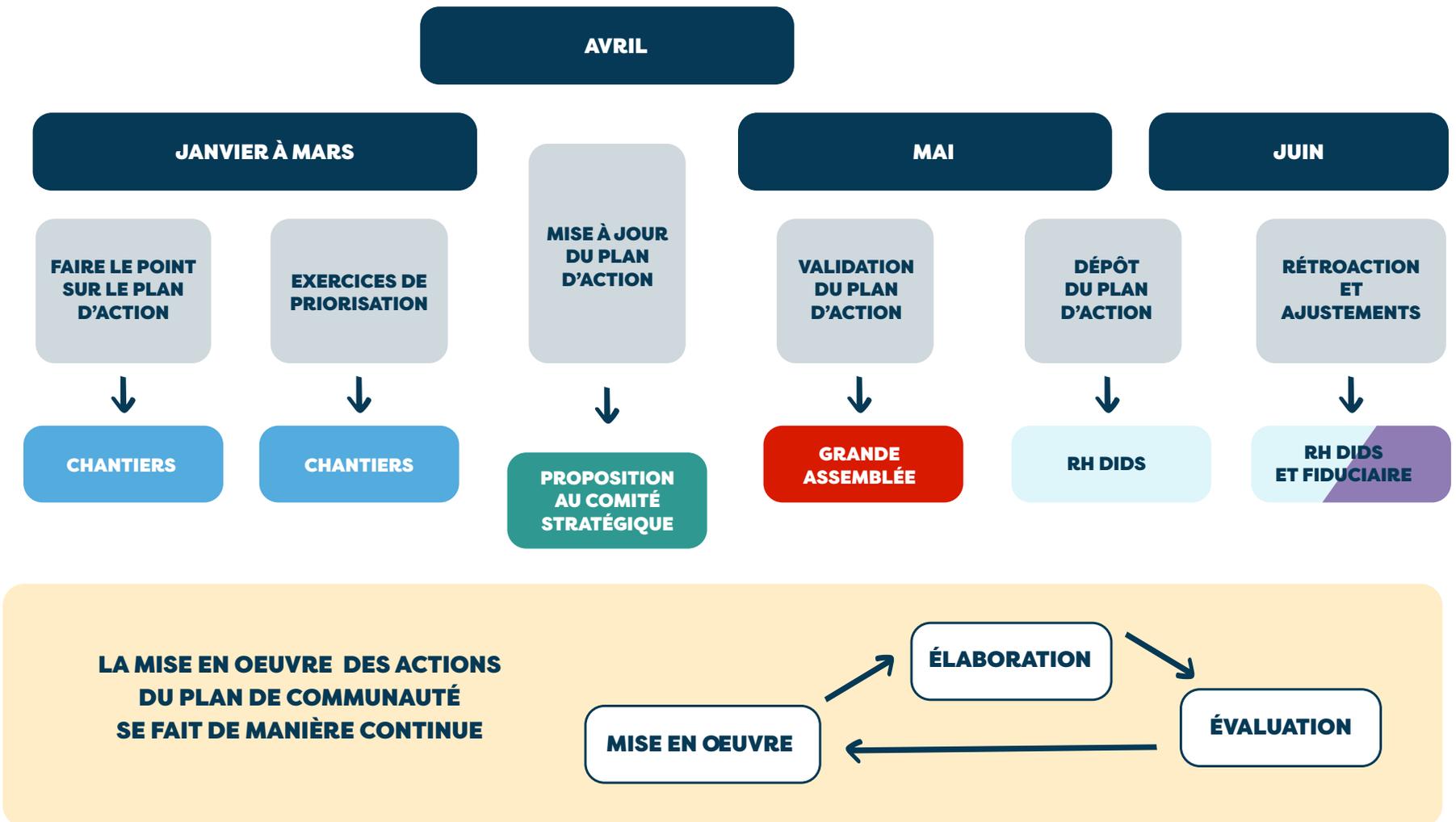


### Le travail de la Grande Assemblée

- Elle reçoit le travail du Comité stratégique et rend une décision par rapport au plan d'action annuel du plan de communauté.

*\* Fait référence à l'un des principes phare de la démarche soit celui de proposer des actions collectives et/ou concertées qui se définit en contradiction avec le principe d'appel de projet.*

# LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION



## 4.2.1 Changement à une action en cours d'année



### Objectif du processus

- Décider des suites à donner lorsqu'un changement à une action survient en cours d'année.

### Instances concernées

- Grande Assemblée
- Comité stratégique

### Modifications mineures

- Les rencontres de chantier servent entre autres à faire le suivi de la mise en œuvre des actions. Il arrive qu'une action financée ne puisse être mise en œuvre comme prévu. Il peut s'agir de difficultés secondaires qui n'affectent en rien l'atteinte des objectifs visés. Le ou les porteurs informent le responsable du chantier le plus tôt possible.

### Modifications majeures

- Si la nature des activités et l'intensité de l'action sont difficilement réalisables, si les objectifs de clientèles et de territoires sont inatteignables; l'action exige alors des modifications majeures ou une annulation. Dans ce cas, le ou les porteurs en informent le responsable de chantier le plus tôt possible pour une recherche de solutions en chantier et proposent des modifications. Il appartient donc au chantier de statuer sur les modifications à apporter ou sur une annulation. Au besoin, le chantier et le responsable peuvent également consulter l'équipe en développement social pour obtenir un avis.

### Décision

- Dans le cas de modifications mineures, la coordination en développement social approuve les modifications proposées par le ou les porteurs.
- Dans le cas de modifications majeures (qui contribueraient tout de même à l'atteinte des objectifs et objectifs spécifiques), la coordination en développement social doit être consultée et ensuite le Comité stratégique doit approuver les modifications.
- Si des modifications à une action affectent la fréquence, l'intensité ou la durée des activités, le budget associé à l'action peut être diminué. Après des échanges avec le ou les porteurs, le Comité stratégique statue sur la réduction du budget de l'action.

### Résiduel des actions non réalisées ou réalisées en partie

- S'il y a un résiduel (l'action a été annulée, l'action modifiée à un budget moindre que l'action initiale), le Comité stratégique, en collaboration avec les partenaires financiers, évaluent les options suivantes en fonction du contexte :
  - *Le financement d'une action du même chantier (issu de la phase B) pour contribuer au même objectif du Plan de communauté;*
  - *Le financement d'une autre action d'un autre chantier (contexte plus favorable, urgence, etc.) ou d'une action transversale qui touche tous les chantiers;*
  - *L'argent disponible est reporté à l'année suivante.*





## SECTION 5. Annexes

# ANNEXE 1. CODE ÉTHIQUE

## La concertation et la recherche de consensus

La **concertation intersectorielle** est un processus structuré de participation et de construction collective autour d'enjeux partagés et propres à la Haute-Gaspésie. Les partenaires associé-es à la DIDS unissent leurs efforts dans le but commun et pour orienter leurs décisions, ils privilégient la recherche de consensus.

### **Le consensus, c'est quoi pour la DIDS ?**

- C'est le fruit d'une réflexion collective où chacun-e fait évoluer sa pensée et ses idées pour qu'une décision ou un choix fasse du « sens ensemble »;
- Il se distingue du compromis où chacun-e doit faire une concession ou atrophier son opinion pour rejoindre en partie celle des autres;
- Parfois, faute de temps et par souci d'efficacité, il est impossible de construire une adaptation progressive des opinions. Le consensus suggère dans ce cas que tout le monde puisse du moins juger le résultat du débat acceptable.

**La recherche de consensus, ce n'est pas une bataille à gagner, mais un problème à résoudre ensemble.**

## Les valeurs qui sous-tendent la concertation

**Ouverture** : Fait référence aux attitudes d'écoute et d'accueil sans jugement et sans préjugés ainsi qu'à la capacité de remettre en question ses idées et d'accepter les différences.

**Respect** : Au-delà de la politesse des propos ou des gestes qui visent à ne pas heurter inutilement les autres, le respect se traduit par l'attention et la considération portées à autrui.

**Solidarité** : Se manifeste par l'entraide, le soutien et le partage. Tous égaux, les membres de la DIDS-HG travaillent dans l'intérêt commun porté par un sentiment de responsabilité mutuelle. Le travail en concertation n'est ni une contrainte ni une obligation, mais représente un pacte de confiance et d'engagement à la confidentialité.

**Justice climatique et sociale** : Évoque l'engagement à vouloir travailler à la réduction des inégalités sociales et climatiques et à avoir un parti-pris pour la défense des droits des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité et d'exclusion.

**Persévérance** : Malgré les processus collectifs de concertation intersectorielle exigeants, les membres s'engagent à travailler dans l'intérêt commun et démontrent de la constance dans les efforts à déployer.

**Transparence** : Se traduit par la volonté d'établir des communications claires et constructives pour maintenir un climat de confiance. L'expression des divergences de points de vue et la divulgation de conflit de rôle ou d'intérêt sont encouragées.

**Innovation** : Vise à transporter les facteurs de risque associés au territoire, par la résilience, par l'amélioration des pratiques, par la mise en œuvre d'actions inspirantes et créatives.

**Résilience** : Se traduit par le souci collectif d'adapter les pratiques afin d'aider les communautés de la Haute-Gaspésie à mieux s'adapter aux changements économiques, sociaux, climatiques, etc.

## Les membres, le processus d'adhésion et le retrait volontaire

Les membres de la DIDS sont des organisations tant communautaires que sans but lucratif, tant publiques que privées, des coopératives, des projets spéciaux chapeautés par un ou plusieurs membres ou des regroupements de membres précédemment énumérés.

### **Pour être un membre régulier, l'organisation :**

- Offre des services sur le territoire de la Haute-Gaspésie
- Démontre un intérêt pour la concertation en matière de développement social.

Pour les organisations régionales en lien avec le développement social, mais n'offrant pas de services sur le territoire de la Haute-Gaspésie il est possible d'être membres solidaires.

## **ANNEXE 1. CODE D'ÉTHIQUE (suite)**

Pour devenir membre, l'organisation adhère au présent code d'éthique et au Plan de communauté de la DIDS par le biais d'une demande d'adhésion et de déclaration d'engagement faite par écrit au Comité stratégique. Un changement de délégation d'une organisation implique qu'une nouvelle personne participant à la DIDS doit signer la déclaration écrite attestant son engagement à respecter le code d'éthique.

Tout membre a la possibilité de se retirer de la démarche de concertation à tout moment en envoyant une lettre explicative à la coordination de la DIDS.

### **Les devoirs et les engagements des membres**

#### **A. OBLIGATION DES ORGANISATIONS MEMBRES**

Chaque organisation membre :

- Désigne la personne qui la représente à la DIDS, aux chantiers et aux comités de travail;
- Assure le respect de la DIDS, de sa mission, de ses objectifs et de ses valeurs;
- Évite tout conflit d'intérêts apparent ou réel. Conséquemment, toutes situations où une personne s'expose à privilégier son intérêt particulier ou celui de ses alliés (liens de parentés, d'amitié, d'affaires, etc.) au détriment de l'intérêt commun ou toutes situations qui pourraient être raisonnablement interprétées par le public comme porteur d'un conflit réel doivent être déclarées et traitées avec diligence et transparence. La personne concernée s'abstient de participer à toute délibération et à toute décision à propos de laquelle le conflit d'intérêts est possible et se retire donc durant celles-ci;
- Assure le respect de l'ensemble des organismes partenaires en véhiculant une image positive et prônant la solidarité et le partenariat;
- Assure le respect de la démocratie au sein de la Grande Assemblée, des chantiers et comités de travail conséquemment, l'intercommunication, l'ouverture, la réciprocité et le respect sont promus, de même que la recherche du consensus issu de la meilleure argumentation plutôt que de la coercition ou du bâillon. Si la démocratie laisse place à la dissidence, il est de la responsabilité de chacun-e de trouver l'équilibre entre le droit à celle-ci et la solidarité nécessaire à la quête d'un bien commun.

#### **B. RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE :**

- C.** Participe activement aux rencontres et agit en accord avec les valeurs de la DIDS;
- D.** S'engage à respecter la confidentialité du contenu des réunions;
- E.** Motive son absence à une rencontre en avisant dès que possible la personne responsable;
- F.** S'assure de transmettre l'information pertinente à l'organisation qu'elle représente.

#### **C. RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES AUX MEMBRES DU COMITÉ STRATÉGIQUE (COST) :**

- De par les mandats qui leur sont confiés, les membres du Cost ne représentent pas les intérêts de leur organisation de provenance, mais agissent pour le bien commun avec objectivité et impartialité;
- Dans les cas où la personne représente un chantier, le ou la représentante a le devoir de transmettre l'information et pour éviter tout problème éthique, de consulter au besoin les partenaires du chantier qu'elle représente.

### **Manquement au code d'éthique et procédure de sanction**

Le membre qui ne respecte pas le présent code d'éthique s'expose à des sanctions allant d'avertissements verbaux à l'expulsion en passant par des avis écrits et à la suspension.

Le respect du code d'éthique implique une responsabilité individuelle et collective. Il appartient à chacun-e des membres de pouvoir soulever, par exemple, un malaise lors d'une rencontre. Toutefois, les sanctions sont données par le Comité stratégique et transmises au conseil d'administration de l'organisation concernée ou à l'instance décisionnelle qui s'applique.

Le type de sanction repose sur la gravité ou la répétition des manquements. Les avertissements verbaux ou écrits font état de faits des actions reprochés. Ils impliquent un rappel à l'ordre et indique s'il y a lieu, la durée de la suspension et les conditions de réintégration de l'organisation à la DIDS. Il est permis de faire appel à l'organisation de faire appel de la décision en s'adressant par écrit au CoSt. Toutefois, si le fait est d'une gravité exceptionnelle, le membre pourra se faire exclure sans avertissement et sans appel.

# ANNEXE 2. ÊTRE PORTEUR D'ACTION

## Le porteur d'action :

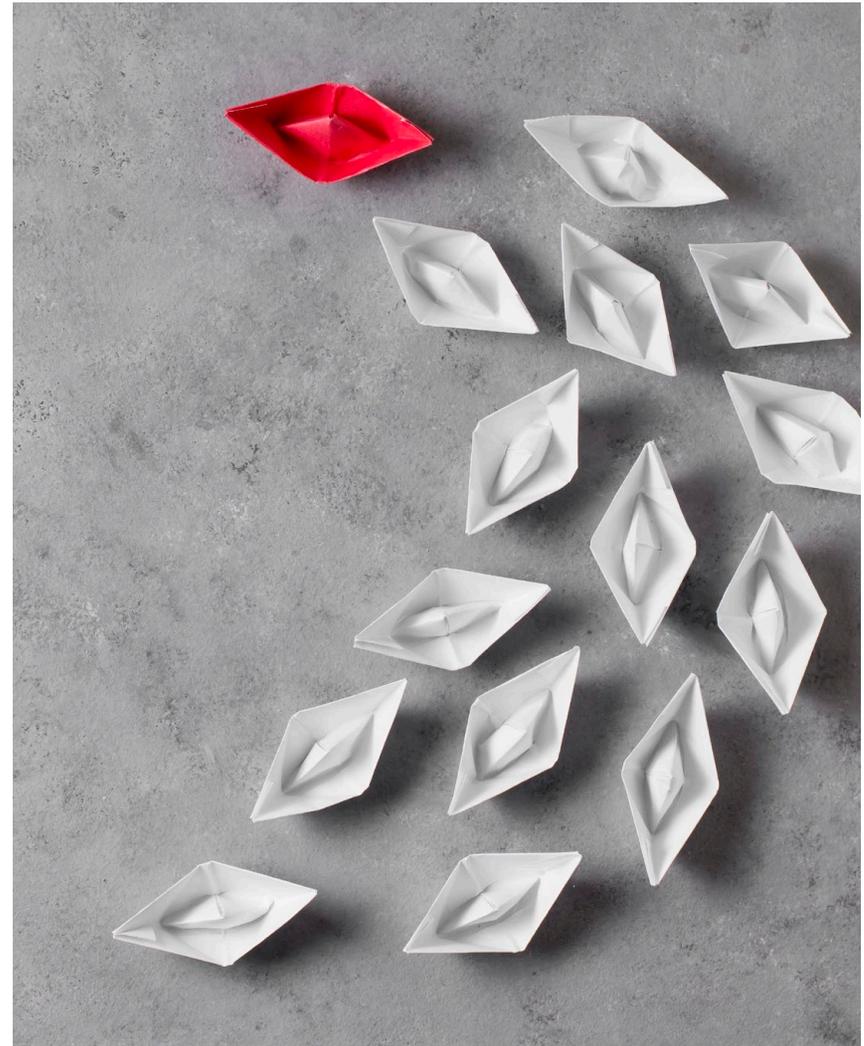
**Doit assumer un leadership dans le déroulement de l'action.**

## Types de porteur d'action :

- Action portée par un-e partenaire pour son organisation
- Action portée par un-e partenaire pour un projet commun
- Action portée par un-e partenaire sans financement
- Action portée par l'équipe en développement social (avec ou sans financement)

## Pour des actions financées par la DIDS, le porteur de l'action s'engage à :

- Être présent au Chantier concerné;
- Avoir des contacts réguliers avec l'équipe en développement social;
- Faire l'évaluation de l'action en continu et les suivis nécessaires (pour faire état de modifications en cours d'année si tel est le cas ne pas attendre à la fin de l'action);
- Assurer le leadership lorsque l'action est collective et qu'elle implique plusieurs partenaires dans la réalisation. Le porteur doit aussi assurer le leadership d'un comité d'orientation, de mise en œuvre et/ou d'évaluation avec l'appui du responsable du Chantier concerné;
- Pour la réalisation de l'action lorsque l'embauche de ressources humaines est nécessaire, le porteur s'engage à assurer la supervision et l'encadrement des ressources humaines;
- Faire la reddition de compte, tel que convenu au protocole d'entente.



# ANNEXE 3. PROCESSUS DE PRIORISATION

## Critères pour la priorisation des actions en chantiers

### LES PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN DE COMMUNAUTÉ DE LA DIDS

- Autonomisation de la collectivité et des individus
- Réponse aux besoins essentiels des personnes vivant dans un contexte de vulnérabilité
- Meilleure inclusion sociale
- Actions concertées au service de la communauté
- Actions complémentaires et qui respectent le principe de non-dédoublage des missions.

Au-delà de ces principes directeurs qui peuvent guider le choix des actions; l'urgence d'agir, le pouvoir d'agir et les résultats obtenus ou anticipés sont les critères qui doivent aussi être considérés.

### VOICI UNE LISTE DE QUESTIONS POUVANT AIDER LES PARTENAIRES DANS LEUR RÉFLEXION :

#### 1- L'urgence d'agir :

- Est-ce que l'action répond à un ou des besoins en lien avec l'un des objectifs spécifiques ?
- Est-ce que l'action est cohérente et complémentaire à l'offre de services actuelle en Haute-Gaspésie (sans dédoublement, tient compte du territoire, d'un continuum d'âge)?

#### 2- Le pouvoir d'agir :

- L'action est-elle réalisable ? Est-ce que les opportunités sont plus grandes que les contraintes?
- Est-ce que le porteur (et/ou les partenaires) possède l'expertise nécessaire à la réalisation de l'action?
- Est-ce que l'action appelle à une mobilisation de plusieurs partenaires?

### 3 -Les retombées, le rayonnement et/ou les perspectives envisagées :

- Les personnes visées ont-elles été rejointes ou sont en voie de l'être?
- Quelle est l'intensité, la fréquence des activités liées à l'action?
- Est-ce que les résultats sont appréciables en fonction de l'investissement requis (RH, ressources matérielles, temps requis)?
- L'action contribue-t-elle à apporter des changements durables et à intégrer de bonnes pratiques auprès des personnes visées?

#### **RAPPEL :**

*Qui peut se prononcer en Chantier? :*

*1 organisation = 1 droit de « vote »*

*Que signifie être porteur d'une action dans le plan de communauté de la DIDS?*



### ANNEXE 3. PROCESSUS DE PRIORISATION (suite)

#### Étapes de priorisation des actions en Chantiers

##### ÉTAPE 1 - CLASSEZ TOUTES LES ACTIONS DU CHANTIER SELON LES CATÉGORIES SUIVANTES :

###### **Catégorie A :**

Actions incontournables devant être soutenues en priorité. Elles sont fonctionnelles et répondent positivement à plusieurs des critères de priorisation.

###### **Catégorie B :**

Actions porteuses, mais dont les conditions de réalisation ne sont pas suffisamment réunies. Elles pourraient être financées en cours d'année après une nouvelle évaluation (ex : Nouveaux fonds disponibles, apparition de nouvelles opportunités, ajustement des objectifs et des activités en fonction des résultats obtenus).

###### **Catégorie C :**

Actions à inclure dans le Plan de communauté, mais qui ne nécessitent pas de financement direct (ex. : espace de concertation)

###### **Catégorie D :**

Actions à retirer du Plan de communauté, car elles sont devenues totalement autonomes et pérennes ou encore elles ne répondent pas aux critères de priorisation.

Les actions du Chantier à catégoriser (Nom de l'action au plan d'action)	Catégorie d'action A - B - C - D	Commentaires
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

### ANNEXE 3. PROCESSUS DE PRIORISATION (suite)

#### ÉTAPE 2- COTATION PAR CATÉGORIE

À partir de la liste précédente, l'étape 2 consiste à coter les actions des catégories A, B en ordre décroissant. (Par ex: Si 7 actions sont retenues dans la catégorie A, la cote 7 est attribuée à l'action qui paraît prioritaire, alors que la cote 1 est la moins importante. Il en va de même pour la catégorie B. La catégorie C n'a pas à être priorisée.)

<b>Actions de la Catégorie A</b> (Nom de l'action au plan d'action)	<b>Cotation (de 1 à ?)</b> (1 étant la cote la moins élevée)
<b>Actions de la Catégorie B</b> (Nom de l'action au plan d'action)	<b>Cotation (de 1 à ?)</b> (1 étant la cote la moins élevée)

## À TITRE DE RÉFÉRENCE

Préalable : Actions concertées	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On a identifié collectivement (planification stratégique et concertation en chantiers) nos enjeux/objectifs/préoccupations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En chantier, les partenaires ont évalué/adopté ces actions comme moyen d'y répondre.</li> </ul>
ACTIONS INDIVIDUELLES :	ACTIONS COLLECTIVES :
<p><b>Un seul organisme porte l'action et en assume la gestion et la mise en œuvre.</b></p> <p><b>Il peut s'agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'un projet développé en chantier;</li> <li>Du soutien de services existant d'organismes, en vue de les étendre/bonifier, lorsqu'ils ont été identifiés comme répondant aux enjeux prioritaires.</li> </ul>	<p>Un comité d'action assume la gestion et la mise en œuvre de l'action.</p> <p>Il peut y avoir un ou plusieurs porteurs financiers.</p> <p>Il s'agit en général de projets développés en chantier.</p> <p>Considérant que le ou les porteurs financiers sont imputables, le comité d'action doit s'entendre au préalable avec le ou les porteurs financiers de l'action afin de déterminer les conditions qui conviendront aux différentes organisations.</p> <p>Une fois l'entente conclue, les porteurs financiers d'actions collectives ne devraient pas avoir une influence prépondérante sur les orientations de l'action. Le comité d'action doit demeurer celui qui gère les fonds (\$) de l'action. C'est pourquoi il est primordial que les spécificités propres à chaque action collective soient décrites dans les protocoles d'entente.</p>
Dans les deux cas, soit l'organisme ou le comité d'action :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sont responsables de l'élaboration de la fiche d'actions (avec le soutien d'une ressource de la DIDS au besoin). La nature de l'action (simple ou collective) devrait être clairement identifiée sur la fiche)</li> <li>Sont tenus de répondre aux exigences de redditions de compte par le biais des rapports de mi-étape et final de la DIDS;</li> <li>Sont autonomes dans la gestion de l'action. Les bilans/présentations de mi-étape et finales sont les outils dont disposent les partenaires des chantiers pour s'assurer que l'action est menée conformément aux fiches d'actions et ententes signées.</li> </ul>	



